

## Les métiers de l'agriculture en Normandie

Avril 2017

Normandie

### Un domaine dynamique en pleine mutation

Première région productrice de produits laitiers, de pommes à cidre, de lin textile, de chevaux, la Normandie est une des grandes régions agricoles françaises.

Pour maintenir cette place de leader, l'agriculture s'adapte. Elle diversifie ses activités, développe des modes de production plus respectueux de l'environnement et se numérise afin de faciliter les pratiques professionnelles. De fait, les agriculteurs d'aujourd'hui sont autant des gestionnaires des espaces naturels que des travailleurs de la terre. Ils n'ont plus grand-chose à voir avec les paysans d'autrefois.

Malgré la crise et les contraintes réglementaires, l'agriculture recrute. Dans les exploitations, la relève est attendue et de belles perspectives s'ouvrent pour les salariés et les conseillers agricoles.

De l'agriculteur en polyculture à l'éleveur bovin pour les plus connus et emblématiques, en passant par le conseiller agricole, le contrôleur qualité ou l'élagueur pour les moins communs, les métiers de l'agriculture regroupent 50 200 actifs en emplois en Normandie. Ces actifs sont répartis au sein de cinq sous-domaines de métiers : la culture et la polyculture, les cultures spécialisées, l'élevage et les soins aux animaux, les travaux paysagers et le jardinage

et enfin les services à l'agriculture. Ne sont pas prises en compte ici, les activités liées à la forêt et celles liées à l'agro-alimentaire. Ces actifs de l'agriculture sont majoritairement des hommes (75 %) dont le niveau de diplôme tend à augmenter (particulièrement pour les chefs d'exploitation). Les indépendants et employeurs sont largement représentés (58 %) et les emplois sont proportionnellement plus nombreux dans la Manche.

Localisation des emplois.....	2
Caractéristiques des actifs.....	3
Caractéristiques de l'emploi.....	4
Dynamique et évolution de l'emploi.....	5
Caractéristiques de l'offre de formation....	6

Le secteur de l'agriculture représentée, en 2012 :

**50 200 actifs**  
**4 % des actifs du territoire**  
**25 % de femmes**  
**75 % d'hommes**

Source : RP2012 - Insee -  
Traitement Crefor

Les actifs ont **42,7 ans d'âge moyen**

**Part des moins de 30 ans**

Agriculture : 21 %  
Tous métiers : 21 %

**Part des plus de 50 ans**

Agriculture : 35 %  
Tous métiers : 27 %

**Part des actifs ayant un :  
niveau Bac +3 ou plus**

Agriculture : 5 %  
Tous métiers : 13 %

**niveau Bac +2**

Agriculture : 11 %  
Tous métiers : 16 %

**niveau inférieur à Bac**

Agriculture : 60 %  
Tous métiers : 51 %

**Part des actifs :  
indépendants et employeurs**

Agriculture : 58 %  
Tous métiers : 11 %

**en apprentissage**

Agriculture : 3 %  
Tous métiers : 2 %

**à temps partiel**

Agriculture : 12 %  
Tous métiers : 17 %

A retenir  
en Normandie

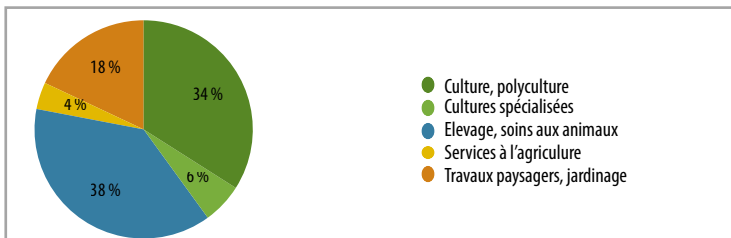
# Localisation des emplois

Grande région de production agricole orientée vers les cultures céréalières et l'élevage laitier, la Normandie fait partie des trois régions françaises où la part du territoire dédiée à l'agriculture est la plus importante (70 % de sols agricoles). L'ouest du territoire, majoritairement spécialisé dans l'élevage, concentre davantage d'emplois et d'exploitations agricoles que l'est, plutôt orienté vers les grandes cultures. Malgré le nombre d'actifs à la baisse et la taille des exploitations à la hausse, l'agriculture reste dynamique, elle se modernise, se diversifie et recherche de nouveaux profils.

## Plus d'un tiers des emplois dans l'élevage et les soins aux animaux

En Normandie, les métiers de l'agriculture comptent 50 200 actifs en emploi soit 4 % de l'emploi total de la région, toutes professions confondues. Ces actifs se répartissent au sein de cinq sous-domaines : 38 % travaillent dans l'élevage et les soins aux animaux (éleveurs, ouvriers d'élevage, vétérinaires), 34 % dans la culture et la polyculture (agriculteurs en céréales-grandes cultures, contre-maîtres et agents d'encadrement en agriculture, entrepreneurs de travaux agricoles, ouvriers agricoles), 18 % dans les travaux paysagers et le jardinage (entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes, jardiniers), 6 % dans les cultures spécialisées (maraîchers, horticulteurs, ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière, ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture, viticulteurs, arboriculteurs fruitiers) et 4 % dans les services à l'agriculture (ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, techniciens d'étude et de conseil en agriculture).

En cinq ans, les actifs de l'agriculture ont perdu près de 9 % de leurs effectifs, passant de 54 995 en 2007 à 50 200 en 2012. La baisse la plus marquée s'observe dans le sous-domaine *Culture, polyculture* avec une perte de 27 % entre 2007 et 2012. A l'inverse, les sous-domaines *Travaux paysagers, jardinage* et *Elevage, soins aux animaux* ont gagné respectivement 16 et 6 % des effectifs sur ces cinq ans.



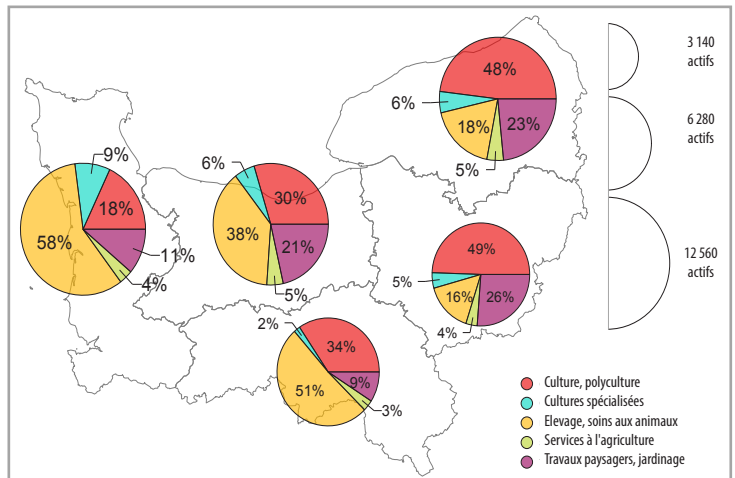
Les actifs des métiers de l'agriculture se répartissent au sein de cinq sous-domaines dont le plus représenté est celui de l'*Elevage, soins aux animaux*.

Source : RP 2012 – Insee – Traitement Crefor

## Un quart des emplois dans la Manche

Compte tenu du nombre important d'exploitations installées dans la Manche, ce département concentre à lui seul 25 % des emplois liés à l'agriculture normande.

La répartition des emplois sur le reste du territoire est relativement homogène entre la Seine-Maritime et le Calvados avec respectivement 10 950 et 10 650 emplois. Elle est plus faible dans l'Orne avec 8 390 emplois et surtout dans l'Eure du fait de l'orientation majoritaire vers les grandes cultures (seulement 7 650 emplois).



### L'ouest du territoire normand spécialisé dans l'animal

Les départements de la Manche, de l'Orne et du Calvados sont davantage spécialisés dans l'élevage et les soins aux animaux (notamment dans la production de vaches laitières) que les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime qui, quant à eux, se démarquent dans les cultures végétales (blé, lin et betterave en particulier).

Source : RP 2012 – Insee – Traitement Crefor

## Des exploitations moins nombreuses mais plus grandes

La Normandie compte 35 370 exploitations au recensement agricole 2010 (RA), dont 56 % de moyennes et grandes (dont la production brute est supérieure ou égale à 25 000 euros).

La Manche accueille le tiers de ces exploitations (32 %), le Calvados, la Seine-Maritime et l'Orne sont équivalents avec respectivement 19 %, 18 % et 17 %. L'Eure vient au dernier rang avec 14 % des exploitations normandes. Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations a baissé de 32 %. La diminution est sensible parmi les petites et moyennes (- 40 % dans chacune de ces catégories). Le nombre de grandes exploitations est, quant à lui, quasiment stable (- 1 %). Moins nombreuses, les exploitations sont plus grandes. En 10 ans, de 2000 à 2010, leur surface moyenne est passée de 40 à 56 ha.

### L'agriculture biologique progresse en Normandie



D'après les derniers chiffres de l'Agence BIO : 89 % des français ont consommé un produit biologique (bio) en 2016 et 69 % disent même consommer bio au moins une fois par mois. On est loin des chiffres de 2003 où 46 % des Français ne consommaient jamais de produits bio. Cette évolution de la demande impacte directement l'offre et la part des exploitations engagées en agriculture bio.

d'exploitation bio et en part de surface régionale agricole utilisée bio. Entre 2014 et 2015, le nombre d'exploitations engagées dans l'agriculture bio a crû de 10 %. En parallèle, les surfaces certifiées ont augmenté de 11 %.

Fin 2015, la Normandie comptait 1 200 exploitations engagées en agriculture bio (y compris les productions en conversion) pour une surface de 64 200 hectares. La Normandie se situe ainsi au 9e rang des régions françaises à la fois en nombre

Des cinq départements normands, la Manche et l'Orne sont les plus avancés en la matière. Un tiers des exploitations bio de la région exerce leur activité dans la Manche et un tiers des surfaces bio régionales est cultivé dans l'Orne. L'Eure et la Seine-Maritime ne pèsent que pour 7 % et 10 % à la fois en nombre d'exploitations et en surface. Les principales productions de la région sont liées à l'élevage bovin.

Source : Agreste

# Caractéristiques des actifs

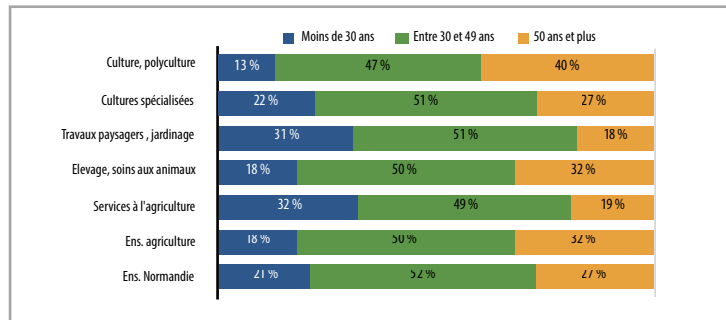
**Massivement représentés par les hommes, les actifs des métiers de l'agriculture sont également plus âgés et moins diplômés que la moyenne des actifs normands.**

## Trois quarts d'hommes dans l'agriculture

75 % des emplois sont occupés par des hommes dans les métiers de l'agriculture contre seulement 52 % pour l'ensemble des professions. Sur les 50 200 actifs recensés en 2012, ils sont 37 510 pour seulement 12 690 femmes. Cette surreprésentation étant même quasi exclusive dans les métiers liés aux travaux paysagers et au jardinage (95 % d'hommes).

Globalement, entre 2007 et 2012, la part des femmes a perdu 2 points passant de 27 % à 25 %. De plus en plus de conjoints d'agriculteurs travaillent hors de l'exploitation, notamment pour diversifier les revenus du ménage. Cela explique, en partie, cette baisse constante de la proportion de femmes.

Cependant, la modernisation des équipements qui entraîne une plus grande facilité d'utilisation tend à féminiser le domaine. C'est le cas dans les formations (voir page 6) et dans les effectifs salariés pour lesquels, la Chambre d'agriculture Normandie observe une augmentation significative de la part des femmes, passant de 33 % en 2005 à 36 % en 2015.



### Davantage de seniors dans les exploitations agricoles

Avec une moyenne d'âge de 42,7 ans, les actifs des métiers de l'agriculture sont plus âgés que la moyenne régionale (40,9 ans). Les seniors sont particulièrement représentés dans les sous-domaines liés directement aux exploitations agricoles : *Culture, polyculture, Elevage, soins aux animaux* et *Cultures spécialisées*, avec respectivement 41 %, 36 % et 33 % d'actifs ayant 50 ans et plus. **La question du renouvellement des générations y devient préoccupante.** A l'inverse les sous-domaines *Services à l'agriculture* et *Travaux paysagers, jardinage*, affichent une part de jeunes supérieure à la moyenne régionale avec respectivement 35 % et 30 % de moins de 30 ans.

Source : RP2012 - Insee - Traitement Crefor

### Les actifs agricoles et l'unité de travail annuel (UTA)

Les **actifs agricoles** sont toutes les personnes qui participent au travail sur une exploitation agricole (à différencier de l'ensemble des actifs de l'agriculture qui est plus large). On distingue d'une part les **actifs familiaux** : chefs d'exploitation et coexploitants, conjoints et autres membres de la famille, même s'ils sont salariés de l'exploitation ; d'autre part les **salariés, non membres de la famille.**

Les **actifs permanents** travaillent au moins 8 mois par an, sans notion de durée effective. En dessous de 8 mois, on parle de **main-d'œuvre non permanente** (salariés occasionnels ou saisonniers). Une **unité de travail annuel (UTA)** correspond à une personne travaillant à temps complet sur l'exploitation. C'est une notion proche de l'emploi à temps plein. Les UTA intègrent les travaux réalisés par la main-d'œuvre non permanente et par les entreprises prestataires de services.

Source : Chambre d'agriculture Normandie

### Une forte demande de salariés agricoles

Selon l'enquête BMO (Besoin en main d'œuvre) de Pôle emploi, sur les dix métiers qui rassemblent le plus grand nombre de projets de recrutement en 2016, on trouve, à la neuvième place, les salariés agricoles avec 1 327 projets de recrutement.

En effet, l'agriculture manque de salariés notamment sur les postes de salariés qualifiés en polyculture-élevage, et aussi en élevage porcin et en productions légumières.

Pour recruter leurs salariés, les employeurs ont accès à l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (**Anefa**).

Elle dispose d'une bourse de l'emploi agricole qui rayonne pour l'instant uniquement sur l'ex territoire bas-normand. A terme, cette bourse de l'emploi de l'Anefa va s'étendre à toute la Normandie.

<http://basse-normandie.anefa.org>



Les employeurs ont également accès à des structures moins connues comme l'Association d'insertion des salariés de l'agriculture (**Aidsa**). C'est une entreprise de travail temporaire d'insertion à vocation sociale et de formation de salariés spécialisée dans le domaine agricole et les espaces verts. Elle travaille en étroite collaboration avec le Groupement régional des salariés agricoles (GRSA).

L'Aidsa a pour mission d'accompagner les reconversions professionnelles des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires des minimas sociaux en tant que lever les derniers freins à l'insertion professionnelle grâce à des formations adaptées. Puis elle propose des missions d'intérim à ses publics et les accompagne jusqu'à l'obtention d'emplois durables.

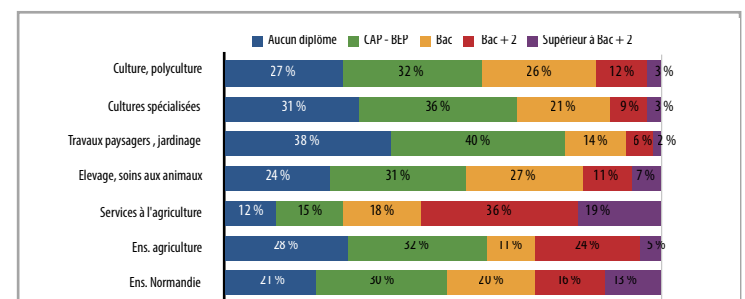
Le périmètre d'action de l'Aidsa s'étend de la Seine-Maritime aux bordures de l'Eure. Sa mission d'intérim a représenté, en 2016, 70 500 heures d'intérim de salariat agricole dont 25 000 en polyculture élevage, 25 500 en jardin espaces verts et 19 000 en travaux agricoles. [www.aidsa.fr](http://www.aidsa.fr)



## Un niveau de diplôme en progression

Bien qu'inférieur à celui de l'ensemble des professionnels normands, le niveau de diplôme des actifs de l'agriculture tend à augmenter : 67 % d'entre eux possédaient un niveau inférieur au *Bac* en 2007, ils ne sont plus que 60 % en 2012 alors que la moyenne régionale est de 34 %.

Bien que les hommes soient davantage diplômés du supérieur que les femmes (20 % ont un niveau égal ou supérieur à *Bac* +2 et seulement 15 % des femmes), ils sont proportionnellement plus nombreux à ne posséder aucun diplôme (31 % et seulement 26 % pour les femmes).



### Les Services à l'agriculture regroupent les actifs les plus diplômés

De fortes disparités de niveaux de formation s'observent entre les différents sous-domaines. Les actifs des *Travaux paysagers, jardinage* sont significativement moins diplômés que les autres, 78 % ont un niveau inférieur au *Bac*. A l'inverse les *Services à l'agriculture*, regroupent les individus les plus diplômés : 54 % d'entre eux ont un niveau supérieur ou égal à *Bac* + 2.

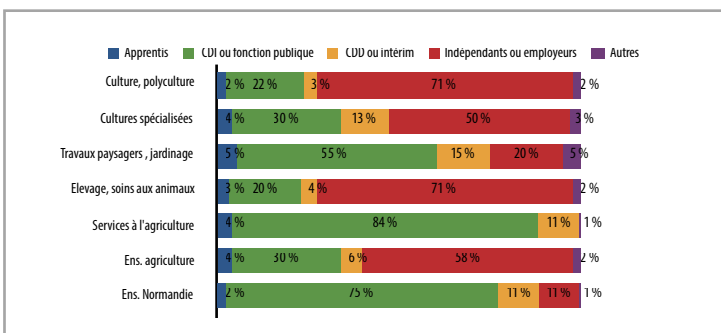
Source : RP2012 - Insee - Traitement Crefor

# Caractéristiques de l'emploi

Les emplois de l'agriculture se caractérisent par une forte représentation de chefs d'exploitation agricole et une part d'apprentis supérieure à la moyenne régionale.

## 58 % des actifs sont des indépendants ou des employeurs

Une particularité de l'agriculture est que la majorité de ses professionnels sont des *Indépendants ou employeurs*, souvent chefs d'exploitation. Sur les 50 200 personnes travaillant dans le monde agricole normand, plus de 29 000 sont de cette catégorie, soit 58 %. Cependant, cette part a diminué de 3 points, passant de 61 % à 58 % entre 2007 et 2012. Ce recul est, en partie, expliqué par la baisse du nombre d'exploitation sur cette même période. Chez les jeunes, la proportion de *CDD/intérim* est bien plus importante que pour les autres tranches d'âge : 48 % des moins de 30 ans sont en *CDD/intérim*. En effet, beaucoup d'entre eux choisissent d'être salariés dans une exploitation avant de s'installer. D'autre part, la main-d'œuvre familiale se réduit au profit des emplois salariés notamment au travers de structures de type groupement d'employeurs et de délégation de travaux ou de services à un prestataire (EDT, CUMA, centres de gestion, etc.) Enfin, les apprentis sont proportionnellement plus nombreux dans les métiers de l'agriculture (3 %) que la moyenne régionale (2 %).



### 84 % de CDI ou fonction publique dans les métiers des Services à l'agriculture

Les métiers directement liés aux exploitations agricoles présentent un taux d'*Indépendants ou employeurs* largement supérieur aux autres sous-domaines : 71 % dans les sous-domaines *Culture, polyculture* et *Elevage, soins aux animaux* et 50 % dans celui des *Cultures spécialisées*. A l'opposé, les *Services à l'agriculture* présentent une part importante d'actifs en *CDI ou fonction publique* (84 %). Enfin, les *Travaux paysagers, jardinage*, affichent une part d'apprentis (5 %) bien supérieure à l'ensemble du domaine étudié.

Source : RP2012 - Insee - Traitement Crefor

### Vente directe et circuits courts

La vente directe est un mode de consommation qui existe depuis toujours. Connue aujourd'hui sous le nom de "circuit-court" ce type de commercialisation est peu développé en Normandie.

Selon le ministère de l'Agriculture, un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur (à la ferme, sur les marchés, sur les foires et les salons, etc.), soit par la vente indirecte à condition

qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur (restauration commerciale ou collective, commerce de détail, etc.).



Selon la Chambre d'agriculture Normandie, 10 % des agriculteurs normands ont déclaré pratiquer la vente en circuit courts en 2010, c'est moins qu'en France métropolitaine (18 %) mais cette part est en évolution. Elle est passée de 7 % en 2000 à 10 % en 2010.

## 1 actif sur 8 est à temps partiel

Dans les métiers de l'agriculture, l'usage du temps partiel (12 %) est inférieur à l'ensemble des professions normandes (17 %). Les femmes des métiers de l'agriculture sont proportionnellement plus nombreuses en temps partiel (19 %) que les hommes (10 %). Les métiers des *Travaux paysagers, jardinage* recourent davantage du temps partiel (21 %) que les autres sous-domaines de l'agriculture.

### L'emploi saisonnier : des besoins indispensables liés au rythme des saisons

L'agriculture est l'un des domaines qui génère le plus d'emplois saisonniers. Les activités de taille, de traitement, de cueillette, de récolte et de conditionnement se déroulent principalement d'avril à octobre avec un pic d'activité en été. Cependant, n'étant



Mais, les besoins augmentent et les estimations de 2015 le montrent : plus de 2 200 saisonniers selon l'Agreste.

Au niveau national, plus de 40 % des saisonniers ont moins de 25 ans. Il peut s'agir pour certains d'un job d'été ou d'un complément de revenus. Pour les autres il s'agit d'une activité à part entière. Il existe de véritables saisonniers professionnels, désireux de conserver ce type d'activité, à condition toutefois que les périodes de travail se cumulent sur l'année, pour leur permettre d'avoir des revenus suffisants.

Source : Agreste

### L'agro-écologie : l'écologie appliquée à l'agriculture

Le terme « agro-écologie » connaît un véritable essor depuis quelques années. Il est de plus en plus utilisé pour définir un nouveau modèle agricole, alternatif au courant conventionnel actuellement dominant.

Selon le Journal officiel de la République française, l'agro-écologie est un « ensemble de pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes ». Elle « tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles. »

Ainsi, l'agro-écologie utilise les techniques telles que le compostage, la recherche de complémentarité entre les espèces, intègre l'ensemble des paramètres de gestion écologique tels que l'utilisation modérée de l'eau, la lutte contre l'érosion ou encore le reboisement.

L'agro-écologie est donc un ensemble de pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes et d'utilisation de processus naturels. C'est également une démarche transversale qui fait appel à différents champs de connaissance : agronomie,



écologie, géographie, sociologie, économie, etc.

En Normandie, de plus en plus d'acteurs de l'agriculture adhèrent à cette nouvelle démarche à l'image des 300 agriculteurs impliqués dans des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. On compte actuellement 21 GIEE en Normandie qui travaillent sur des thèmes comme la méthanisation, l'autonomie protéique, la réduction des fertilisants et des pesticides, la lutte contre l'érosion, la biodiversité, l'agro-foresterie...

Plus d'information : <http://draaf-normandie.agriculture.gouv.fr/Les-Groupements-d-Interet>

**Afin de répondre aux attentes sociétales, environnementales et économiques, l'agriculture opère progressivement de profondes évolutions.**

## Vers une agriculture numérique

Grâce au développement des outils numériques, le suivi des activités agricoles a été optimisé ; les surfaces agricoles sont cartographiées, les rendements calculés et les coûts anticipés. Cette agriculture numérique, qui révolutionne les pratiques, regroupe trois techniques. La première, **la robotique**, intègre des moyens techniques autonomes ou d'assistance pour exercer certaines tâches. La deuxième, **l'agriculture de précision**, consiste à analyser les hétérogénéités intra parcellaires ou les besoins des animaux afin d'optimiser la conduite des cultures ou d'élevages et enfin **l'agriculture connectée** utilise des outils connectés (voir encadré ci-contre).

## Des profils recherchés dans l'agro-équipement

Conséquence directe de la modernisation et de la technicisation de l'agriculture, les machines agricoles nécessitent des compétences de plus en plus pointues pour la conception, la fabrication ou l'entretien des machines. Du métier de mécanicien à celui d'hydraulicien, en passant par l'électronique, le commerce ou la conduite, les professionnels sont à la recherche de jeunes ayant une double compétence commerciale et agricole.

## De nouveaux débouchés dans la valorisation non alimentaire

L'agriculture ouvre de nouvelles perspectives de développement avec les ressources agricoles non alimentaires (agroressources). Jusqu'ici l'utilisation des agroressources se limitait à la papeterie, le textile ou encore la cosmétique, elles sont maintenant rejointes par de nouvelles applications. On produit aujourd'hui en Normandie : des biocarburants, des biocombustibles, des fibres de lin ou de chanvre valorisées en composites qui permettent de restreindre l'utilisation du plastique, des lubrifiants à base d'huile de colza, du biogaz ou encore des huiles pour la production de peintures. Des pôles de compétitivité et organismes de recherche se consacrent

### Une agriculture connectée

Sur une exploitation agricole les risques sont multiples : stress hydrique des plantes, apparition de ravageurs, risque météorologique, etc. Pour agir, la détection au plus tôt est essentielle et les outils connectés pour y contribuer se développent.

Il existe trois grands types d'outils connectés.

**Les logiciels agricoles** : ils servent essentiellement à la comptabilité et à la traçabilité des exploitations. Leur principal objectif étant de mémoriser et d'analyser l'historique des productions et des actions menées (engrais et pesticides utilisés et à quels moments).

**Les drones** : ils permettent de survoler les parcelles cultivées à basse altitude et d'en réaliser des images. L'analyse de ces vues aériennes permet de déterminer précisément les zones où intervenir (usage de pesticides, arrosage, etc.).

**Les capteurs électroniques** : placés dans les bâtiments, les champs, les animaux ou encore les machines agricoles, ils permettent de collecter un grand nombre d'informations (température, degré d'humidité, présence de nuisibles, etc.)

Les drones et les capteurs électroniques



délivrent une masse d'information (relatives à la météo, l'humidité du sol, le stade de développement de la culture, les attaques éventuelles de parasites, etc.) qui sont transmises dans les logiciels spécialisés. Ces logiciels, à partir de leurs algorithmes, indiquent à l'agriculteur les mesures à prendre (arrosage, traitement, alimentation du cheptel, etc.)

Ainsi, en se « connectant » l'agriculteur accède à de nouveaux services comme des outils d'aide à la décision et au pilotage de son exploitation (via des applications et des alertes spécifiques), le partage d'information avec d'autres agriculteurs ou encore la gestion du temps de travail grâce aux agendas connectés, la dématérialisation des tâches administratives et bien d'autres encore. Cependant, ces équipements ont un coût qui n'est pas accessible à tous les professionnels.

au développement de ces nouvelles technologies pour la production et l'innovation en matière de valorisation des agroressources.

## Des activités de plus en plus diversifiées

Les exploitations agricoles tendent à diversifier leurs activités para-agricoles dans l'objectif de compléter leurs revenus. Ces activités lucratives de diversification recouvrent, entre autres, la vente en circuits courts, les activités de transformation de produits agricoles (lait, cidre, etc.), les activités de restauration, d'hébergement et de loisirs à la ferme (gîte rural, ferme pédagogique, etc.).

## Le conseil : une activité en développement

Face à la diminution de la main d'œuvre familiale, la modernisation des équipements, l'augmentation des contraintes législatives et qualitatives, l'accompagnement des agriculteurs va grandissant et contribue au développement des métiers du conseil. Cette activité séduit de plus en plus de jeunes diplômés passionnés par l'agriculture mais ne souhaitant pas s'installer en tant qu'agriculteur.

## Une agriculture respectueuse du territoire et de l'environnement

Aujourd'hui les agriculteurs intègrent davantage à leurs préoccupations de production et de conditions de travail, des démarches de préservation de l'environnement. Ils interviennent en cohérence avec les programmes de mise aux normes environnementales, de réduction de pollution des eaux, de traitements phytosanitaires et contribuent à la valorisation et à l'entretien des paysages ainsi qu'à l'aménagement de l'espace rural.



### Les chiffres de Pôle emploi

En 2015, 2 967 offres d'emploi positionnées sur les métiers de l'agriculture ont été déposées dans les agences de Normandie, elles représentent 2,7 % des offres totales de la région.

Sur les cinq dernières années, ce volume a constamment diminué passant de 5 558 offres en 2010 à 4 904 en 2012 et 2 967 en 2015.

Les missions durables, c'est à dire les CDI ou les CDD de plus de 6 mois représentent 46 % de ces offres d'emploi.

Au 31 mars 2015, Pôle emploi a enregistré 11 028 demandeurs d'emploi rattachés aux métiers de l'agriculture. Ils représentent 3,8 % de l'ensemble des

demandeurs d'emploi de Normandie, tous métiers confondus. Ce volume est en progression constante depuis les cinq dernières années : 8 273 demandeurs en 2010, 8 686 en 2011, 9 358 en 2012, 10 001 en 2013 et 10 549 en 2014.

La part des femmes est plus importante chez les demandeurs d'emploi (19 %) que chez les actifs en emploi des métiers de l'agriculture (25 %). Les demandeurs d'emploi sont 22 % à être âgés de moins de 25 ans et 23 % de plus de 50 ans. Enfin, la majorité d'entre eux ont un niveau CAP/BEP (45 %).

Source : Dares - Pôle emploi - Traitement Crefor

Note : les chiffres de cet encadré reflètent une information partielle car Pôle emploi ne couvre pas l'intégralité des offres d'emploi. D'autres moyens de recrutement sont bien souvent utilisés (Apec, agences d'interim, réseaux, Internet, candidatures spontanées, etc.) notamment par les demandeurs d'emploi positionnés sur des métiers qualifiés.

# Caractéristiques de l'offre de formation

L'enseignement agricole relève de la compétence du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il regroupe l'enseignement technique agricole (de la 4<sup>ème</sup> au BTSA) et l'enseignement supérieur agricole.

## Un fort maillage d'établissements d'enseignement agricole sur le territoire\*



La formation scolaire est dispensée dans les lycées agricoles et les maisons familiales rurales (MFR) et la formation par apprentissage dans les CFA. Des centres de formation publics (CFPPA) et privés accueillent les adultes en formation continue. Ainsi, sur le territoire, l'enseignement agricole normand comprend 57 établissements dont 44 privés, 29 sites de formation d'apprentis, 42 sites de formation professionnelle continue et une école d'ingénieurs (UniLaSalle) mais également 12 exploitations agricoles dans les établissements publics, 12 ateliers technologiques, 1 474 hectares cultivés et 5 centres équestres.

## Plus de 24 000 élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue\*

Les chiffres consolidés de la rentrée 2016 donnent un total de plus de 10 200 élèves et étudiants engagés dans la voie initiale scolaire, soit une légère diminution par rapport à 2015. 2 450 apprentis (dont 520 dans l'enseignement supérieur) et 11 800 stagiaires de la formation professionnelle continue. Avec 49 % de filles, la parité y est quasiment respectée.

Près de la moitié des effectifs en voie initiale scolaire est constituée d'élèves en Bac pro (y compris seconde professionnelle) ; 18 % sont des collégiens et 11 % des étudiants en BTS (Brevet de Technicien Supérieur), autant que les lycéens en filière générale et technologique. Enfin, 10 % sont en CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole). Sur fond de stabilité des effectifs globaux, le nombre de collégiens a tendance à diminuer. En revanche, le nombre d'étudiants tend à augmenter.



### Rénovation du Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole

Dans le cadre du plan d'action **Enseigner à produire autrement** initié par le ministère de l'Agriculture au printemps 2014, le Bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA) est en cours de rénovation. L'objectif principal de cette évolution étant d'intégrer l'agro-écologie et la diversité des systèmes de production dans le référentiel du diplôme.

Cette rénovation porte sur les trois années du parcours de formation :

- la seconde professionnelle "Productions" qui regroupe les deux anciennes secondes

professionnelles : "Productions végétales/agroéquipement" et "Productions animales", a été mise en place à la rentrée 2016, - la première le sera à la rentrée 2017, - la terminale dont les options "Système à dominante culture" et "Système à dominante d'élevage" sont intégrées au Bac pro rénové sera mise place en 2018 pour une première session d'examen en juin 2019. Les évolutions portent sur la partie professionnelle du diplôme. Pour une meilleure prise en compte de l'agro-écologie la formation s'appuie sur des pratiques agricoles innovantes. En particulier, la préservation et l'amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle. L'acronyme CGEA a été conservé mais le terme d'entreprise a été remplacé celui d'exploitation.

### Les cinq missions de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole a cinq missions, attribuées par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 qui sont :

- assurer une **formation** générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
- participer à l'**animation** du milieu rural ;
- contribuer à l'**insertion** scolaire des jeunes, sociale et professionnelle de ces derniers et des adultes ;
- contribuer aux **activités** de développe-

ment, d'expérimentation et d'innovation agricole et agroalimentaire ;

- participer aux **actions** de coopération internationale en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.

L'enseignement supérieur agricole public a pour objet d'assurer la formation d'ingénieurs, de paysagistes, de cadres spécialisés, d'enseignants et de chercheurs ainsi que celle des vétérinaires. Il constitue une composante du service public de l'enseignement supérieur.

Les élèves ou étudiants de l'enseignement agricole normand viennent en grande majorité de Normandie (90 %).

Côté apprentissage, les effectifs globaux sont en hausse (+ 3 %), essentiellement du fait de l'augmentation des effectifs en post Bac.

En revanche, les effectifs *Bac pro* et *Brevet pro* diminuent (- 3 %). Diverses formations, hors enseignement agricole, peuvent également amener à pratiquer des métiers liés à l'agriculture.

\* Source : Draaf Normandie

### Une formation en élevage laitier biologique à Coutances



Le CFPPA Nature de Coutances propose depuis 2017, un certificat de spécialisation « Elevage laitier biologique » pour les salariés, demandeurs d'emploi et futurs éleveurs bio.

La formation est organisée sous forme de 16 semaines de formation, 12 semaines de stage en ferme bio et 3 unités capitalisables : définir et organiser un système d'élevage bio, mettre en œuvre les

techniques d'élevage bio dans le respect des normes de sécurité/environnement/bien-être animal et assurer le suivi technico-économique et la commercialisation d'un élevage laitier bio. Elle se déroule sur l'exploitation laitière pédagogique de 70 ha et 65 vaches laitières du CFPPA, convertie à l'agriculture biologique depuis 2011.

### Master of Science Agriculture urbaine et villes vertes : une nouveauté 2017



Face à la densification des villes, il devient primordial de créer du lien entre l'alimentation, le territoire et la santé en concevant un environnement qui supporte une agriculture urbaine.

Pour répondre à ces préoccupations, l'école d'enseignement supérieure UniLaSalle de Mont-Saint-Aignan a développé un Master of Science Agriculture urbaine et villes vertes dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2017.

L'objectif est de former de futurs cadres des métiers de l'agriculture urbaine et du végétal en ville, selon une approche innovante de l'aménagement, du développement et de la durabilité. Enseignée en français et en anglais sur une durée de 18 mois, cette formation pluridisciplinaire aborde des notions architecturales, environnementales, sanitaires, économiques,

sociales et également énergétiques.

Elle est organisée autour de trois pôles d'enseignement : sciences du vivant, sciences de l'aménagement et sciences de la conception.

A la fin du cursus les étudiants seront capables de :

- intégrer des projets multifonctionnels et innovants autour de l'agriculture urbaine et du végétal,
- gérer des équipes pluridisciplinaires,
- développer une vision large des problématiques liées à chaque étape des projets d'agriculture urbaine (diagnostic, élaboration de propositions, mise en œuvre, suivi).

Cette formation nécessite comme prérequis un Master 1 ou une Licence 3. Elle propose 15 places en formation initiale et formation continue confondues.

[www.unilasalle.fr](http://www.unilasalle.fr)



**Directeur de publication :**  
Luc Chevalier / Crefor

**Conception et réalisation :**  
Nadine Dudouble / Crefor

**Participation conception/édition :**  
Céline Vatinel / Cité des Métiers

**Crefor**

115, bd de l'Europe BP 112  
76100 Rouen [www.crefor-hn.fr](http://www.crefor-hn.fr)

**Cité des Métiers**

115, bd de l'Europe 76100 Rouen  
[www.citedesmetiershautnormandie.fr](http://www.citedesmetiershautnormandie.fr)

**Impression :** Hélios Service

**Tirage :** 400 exemplaires

**Téléchargeable sur** [crefor-hn.fr](http://crefor-hn.fr)

**Avril 2017**

**ISSN 2109-6074**

**Crédits photos :**

A. Dudouble - Fotolia

